

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur QUIBEL : Et puis, moi je... Une nouvelle fois, je fais partie comme Madame DELBOS de la commission urbanisme. On découvre au niveau du Conseil Municipal qu'il y a des actions comme ça, que vous avez fait un travail. Quelle est la politique de l'habitat de Notre-Dame de Bondeville ? Jamais on n'a eu une seule réponse par rapport à cela. Je vous rappelle qu'on avait parlé de Rosa Parks. On avait fait, il y a 2 ans, plus de 2 ans, toute une réflexion, une réflexion comme Jean Moulin, par exemple. Ça ne peut rentrer que dans une réflexion globale sur la ville de Notre-Dame de Bondeville. Jamais il n'y a eu un travail. C'est toujours on fait un petit bout là, on fait un petit bout là. Donc qu'est-ce que vous allez proposer. Ça veut dire qu'on est à 3 mois des élections, vous allez faire quelque chose que ceux qui vont être derrière vont devoir porter, comme à chaque fois. Comment vous gérez ? Pourquoi on n'est pas introduits là-dedans ? Pourquoi il n'y a pas une forme de continuité au niveau de notre commune ?

Madame Le MAIRE : Alors vous ne pouvez pas dire qu'il n'y a pas de choses de faites. Avec le bailleur LOGEO, par exemple, on a déjà les résultats de la réhabilitation qui est juste au-dessus de la Mairie. Ils ont reçu les habitants, c'est le quartier des Canadiens qui va être aussi réhabilité. Les réunions étaient ouvertes à tous, il suffisait d'y venir. Mais ne dites pas qu'il n'y a rien de fait et que ce n'est pas étudié avec les bailleurs.

Monsieur QUIBEL : Madame MULOT, on est allés à une réunion toute la journée hier avec Madame JARNIOU. Il y avait quelque chose sur le social. C'est quelqu'un de notre équipe qui a récupéré un papier, qui nous l'a donné et on s'est imposés de force pour aller dans le système social. Dites pas on devrait, on devrait de fait être déjà présents dans l'école et essayer de voir les choses. De fait, on devrait être introduits dans toutes les commissions qu'il y a. Dites pas. Dites pas des choses comme ça. Vous ne voulez pas qu'il y ait quelque chose, qu'il y ait des informations. Voyez ce qu'il s'est passé par rapport au public tout à l'heure, moi je trouve que c'est toute votre politique qui est dedans. C'est : « moi, je ne veux pas que le public sache, donc dehors ; je ne veux pas que vous voyiez comme je gère derrière ». Donc dites : vous avez fait des choses, à quel moment on a été associés, quelle était la politique ? Je vous rappelle simplement que dans le temps, par rapport à l'école, nous on vous avait demandé de décaler dans le temps, de regarder ce qu'il s'était passé. Vous avez voulu rester sur un projet de 10 ans, vieux de 10 ans, qui n'a plus de correspondances. On est allés voir avec Madame JARNIOU et Madame DIET, on a fait les calculs sur les incidences de la démographie par rapport à notre ville. On a regardé un petit peu tout ce qu'il y avait par rapport au logement. F1, F2, vous vous gargarisez. La dernière fois, j'étais en réunion, vous m'avez dit : on est 7154. Le problème, c'est que quand on regarde quelque chose sur l'urbanisme, on ne regarde pas le nombre qui monte. C'est : quels services on va mettre en place pour que les gens viennent ? On fait les bailleurs sociaux, ce qu'ils font, c'est des F1, des F2. Ça veut dire que les gens qui vont venir acheter chez nous, ils ne vont même pas utiliser nos structures, qu'ils vont aller à l'extérieur. Donc la rentabilité dont vous vous gargarisez : « on a fait cela, on a fait cela », on n'est pas associés. Il n'y a pas la politique qui est faite dans le temps, sur 5 ans, 10 ans. Je vous rappelle que l'on a fait sauter des choses puisque vous avez engagé la ville pendant 28 ans sur les prêts. Ça va continuer, ça veut dire que celui qui va reprendre derrière, il va prendre quelque chose. Ça, c'est qu'un petit problème. Là c'est le problème de l'urbanisme et après on va voir les problèmes financiers qui sont derrière. Chaque fois qu'il y a un dossier qui est un peu important au niveau de la ville, il n'y a pas de réflexion. Là, tout à l'heure, on a fait un vote, là. Bon, on savait un petit peu le résultat, vous vous êtes mis d'accord à l'extérieur du Conseil Municipal. Mais ça, ça sert à quoi ce vote ? Comment vous faites les choses ? Les gens, vous les mettez au garde à vous, comme ça, vous venez derrière et vous votez, comme ça. Moi, j'ai du mal à comprendre. Je ne comprends absolument pas votre politique. On va le voir tout à l'heure, il y a plein de portes qui vont s'ouvrir sur les points suivants. Mais ça veut dire que sur le financier, je vous l'avais déjà dit, vous avez placé le financier pour que ça paraisse bien par rapport aux élections. Mais après, dans la réalité, le financier, c'est ceux qui vont être derrière qui vont le supporter. Pendant 20 ans derrière, comment on arrive à rétablir ça. Donc vous faites des structures, mais il n'y a aucun travail de fond qui est fait. Ou s'il y a un travail de fond, vous faites exprès de mettre les gens dehors pour ne pas qu'ils travaillent avec vous. On a voulu dès le départ travailler avec vous lors des Conseils Municipaux. On s'est aperçus que dès qu'on avait une idée, vous la récupérez, vous disiez : « c'est moi ». Bon, bah c'est vite fait après.

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Le MAIRE : Déjà, je ne suis pas d'accord avec vous, mais j'ai le droit. Ne dites pas qu'on prend vos sujets. Ce n'est pas le cas. On peut le vérifier facilement. Ce qu'on a annoncé, on le fait. Pour la COP 30, c'est pour avoir des actions sur l'ensemble des 71 communes et non pas que sur Notre-Dame-de-Bondeville. Le but étant d'être plus nombreux afin d'obtenir certaines tarifications avantageuses. Tout ce qui est réhabilitation des bailleurs, comme on le disait, il faut d'abord que le bailleur accepte de le faire, et c'est tout le travail qui est en place. Nous avons 2 bailleurs sur la commune, je vous l'ai dit. LOGEO sur le quartier haut et sur le quartier bas avec les Canadiens, ça a été annoncé, les invitations ont été faites à tous par le bailleur. Ça s'est passé dans la salle Jules Ferry, mais tout le monde était convié. Donc on ne peut pas dire qu'on ne convie pas tout le monde, ce n'est pas vrai. Pour les autres projets, ce sera pareil, les bailleurs convient toujours tout le monde.

Monsieur QUIBEL : Madame, hier il y avait une convocation sur le fait de toutes les associations de Notre-Dame-de-Bondeville. C'est quand même drôlement parlant. Il y en avait une, on lui a téléphoné juste avant pour qu'elle fasse le seuil. La réunion qui était avec tout l'entourage social de notre commune, il y avait un tiers qui étaient des agents de la ville. Tant mieux, et on les a écoutés discuter entre eux, on a quand même les oreilles ouvertes quand on va quelque part. Ils n'étaient même pas au courant entre eux des actions qui étaient faites au niveau de la ville. Donc je sais pas, il y a un problème. On vous avait expliqué, il y a un problème, par rapport à Rosa Parks, qu'il y avait des possibilités de la faire autrement. Qu'il y avait quand même le fait que tout Rosa Parks et une partie Jean Moulin étaient complètement isolées. Qu'il y avait sans doute une réflexion à faire pour amener du passage vers le centre de notre ville. C'est resté lettre morte. Puis, à chaque fois, vous dites... Vous le savez, je vous l'avais dit la dernière fois, c'est une volonté politique qu'il faut dans une commune. Vous avez... À chaque fois qu'il y a quelque chose, on l'a mis sur un papier, ça veut dire, tout le monde pouvait venir. Mais si on n'a pas une démarche active auprès des gens, ils ne viennent pas, on le voit. Je suis dans un nombre d'associations très nombreuses... un nombre très nombreux... Je m'excuse, je cherchais l'accord, pour ne pas faire une faute de français. Mais on est dans une dynamique comme celle-là. Eh bien si on ne va pas chercher les gens, ils ne viennent pas.

Madame Le MAIRE : Bon, donc on va passer au vote.

Madame BOTTAIS : J'ai encore une petite chose à dire, s'il vous plaît. Je suis d'accord avec vous, Monsieur QUIBEL, on n'est jamais conviés. On n'a pas d'informations, on ne sait pas, ou trop tard, effectivement. Mais à défaut d'être conviés et d'y être informés, on pourrait avoir un compte rendu de ces événements. On pourrait être informés. On n'y est pas, on a bien compris le procédé, de toute façon. Mais, me semble-t-il, un compte rendu pour nous informer que tel jour, telle heure, une commission, une intervention, une démarche. C'est ça la transparence, non ?

En revanche, Monsieur QUIBEL, quand vous parlez du prochain Maire, oui. Il faudrait être kamikaze ou amoureux de sa commune ou des Bondevillais pour reprendre une mairie avec un côté drastique qui y règne. Oui, oui, là j'avoue que ça va être très compliqué. Comme j'avais dit une fois à Madame le Maire : « pensez-vous à ce que vous laissez derrière ? ». Et ça, je peux le rechercher puisque j'enregistre tout. Donc ce n'est pas de la diffamation, j'ai ce qu'il faut au bout. Il y a très longtemps, vous m'avez répondu : « bah ce sera plus mon problème si je ne suis pas Maire » ...

Madame Le MAIRE : Bien sûr...

Madame BOTTAIS : Ah mais je peux vous le rechercher. Je ne dis jamais les choses au hasard.

Madame Le MAIRE : Oui, Madame BELHACHE-DIET.

Madame BELHACHE-DIET : Oui, pour résumer vraiment tous les propos qu'on vient de tenir, en fait ce que vous nous demandez, c'est d'entériner des éléments de communication sans fondement de la de la majorité actuelle, et ça pour nous, c'est impensable. Donc nous allons nous abstenir sur ce point, pour cette raison-là.

Madame Le MAIRE : Donc je soumetts quand même au vote pour avoir les votes et retranscrire...

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame BOTTAIS : Encore une petite chose. On parlait tout à l'heure des personnes qui sont venues au CCAS, au nombre de 2 personnes. Mais comment vous informez les Bondevillais ? Comment peuvent-ils savoir qu'ils peuvent éventuellement se rendre... Parce que certains le savent. Mais comment vous informez les Bondevillais sur leur droit d'aller au CCAS ? Comment peuvent-ils savoir, pour ceux qui ne le savent pas, finalement ?

Madame Le MAIRE : Tout simplement par un travail de terrain qui est fait. Dans tous les quartiers. Et toutes les personnes connaissent très bien le CCAS, l'EVS, la FRANCE SERVICES, la CPAM qui est en haut maintenant, qu'on a pu maintenir, et tous les services.

Madame BOTTAIS : Non, alors maintenant, comment vous faites le travail local de quartier ? Vous frappez aux portes, vous donnez des tracts. Moi, je ne comprends pas ce travail fait sur place. Qu'est-ce que ça veut dire, le travail fait sur place ? Vous savez bien qu'il y a des personnes âgées... qu'il y a des personnes un peu, voilà... Non, tout le monde ne connaît pas les différents organismes, ça c'est ce que vous prétendez. Mais malheureusement, à notre époque, tout le monde n'a pas un ordinateur, tout le monde n'a pas... voilà... tout le monde n'est pas informé de tout. Ça ne coule pas de source. Enfin... Je ne comprends pas qu'on puisse dire ça.

Madame Le MAIRE : Je soumetts donc au vote cette délibération...

Madame DELBOS : Excusez-moi, je me permets donc de rebondir sur ce que Madame BOTTAIS dit. C'est vrai qu'en effet, vous n'avez que 2 personnes qui sont venues au CCAS. Mais il faut savoir qu'à une époque, pour les factures énergétiques, il y avait aussi le CMS. Est-ce que vous avez la possibilité, justement, d'avoir les données ? Savoir combien de personnes sont arrivées au CMS pour justement donner un coup de main sur leurs factures d'électricité, enfin d'énergie en général.

Madame Le MAIRE : Alors, entre les services, ils ont des résultats donnés, mais ils ne donnent pas la totalité des passages en CMS, clairement. Mais certains nous reviennent, pas tous. Souvent le CMS, quand ça revient, ils nous demandent à nous d'aider, mais pas eux.

Madame BOTTAIS : Dernière chose, vous m'avez dit un travail de terrain et vous avez omis de me répondre. Travail de terrain, je vous ai dit : c'est quoi. C'est démarcher les gens, c'est donner des tracts, quoi. Comment vous faites justement pour ce travail de terrain, comment ?

Madame Le MAIRE : Tout simplement, chaque jour, je me promène dans la ville et je parle avec mes habitants. C'est très simple.

Madame BOTTAIS : Vous pouvez contacter 7200 habitants...

Madame Le MAIRE : Heureusement, 7200 habitants n'ont pas besoin du CCAS et heureusement pour eux.

Madame BOTTAIS : Non, mais ils ont un droit d'information.

Madame Le MAIRE : Tout à fait.

Madame BOTTAIS : Voilà, à juste titre...

Madame Le MAIRE : Mais ils s'informent, ils nous posent des questions, ils nous écrivent...

Madame BOTTAIS : Vous allez frapper à chaque maison en disant : « ah bah là, ils ont besoin, là ils n'ont pas besoin, ah bah là, ils ont besoin ».

Madame Le MAIRE : Mais bien sûr, vous serez meilleure que tout le monde, c'est bien sûr...

Madame BOTTAIS : Moi, je n'ai pas cette prétention, ce n'est pas ce que je suis en train de dire. Je ne me positionne même pas. Je vous pose simplement une question...